

plus ou moins étendue. Ces villes n'occupaient pas, sur la rive gauche du Rhône, une simple lisière de terrain, elles s'étendaient les unes et les autres plus ou moins loin de ce fleuve aux montagnes à l'orient.

Et c'est ici vraiment que commence la difficulté.

VOCONCES.

« En dessus *υπερ* des Cavares, dit Strabon, sont les Voconces. » (L. 4, ch. 1, § 15, p. 153 de Didot).

Or, il est manifeste que ces mots *en dessus* ne sauraient s'entendre eu égard au Rhône, car nous venons de le reconnaître, si les Cavares occupent la rive gauche de ce fleuve, et cela de la Durance à l'Isère, ce sont les Allobroges qui sont en amont de l'Isère.

Si les Voconces sont *en dessus* des Cavares, c'est eu égard aux rivières qui, des montagnes orientales, vont se jeter au Rhône.

Les Cavares ont les Voconces pour voisins à l'orient et c'est tout.

Il semble ainsi au premier abord que les Voconces vont s'emplacer en dessus des Cavares sur toute l'étendue parallèle à leur territoire, de la Durance à l'Isère, mais des textes précis vont montrer qu'ils occupaient sur le bassin du Rhône une étendue infiniment plus restreinte.

LIMITES SUR LE BASSIN DU RHÔNE.

Leurs villes les plus rapprochées du Rhône étaient Vaison et Luc. Vaison, *Vasio*, en dessus d'Orange, était leur cité la plus voisine de Marseille. Luc *Lucus Augusti* en dessus de Die, était leur aboutissant le plus rapproché de l'Isère.

Il y a plus. Vaison et Luc n'étaient pas partie intégrante du territoire des Voconces proprement dits. Ces deux cités n'étaient réputées Voconces que parce qu'elles leurs étaient